



Association québécoise
de prévention du suicide

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des ressources pour prévenir le suicide chez les jeunes

Québec, le 27 novembre 2017 – À la suite du décès de Simon Dufour, l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) rappelle l'importance de hausser notre vigilance envers les jeunes vulnérables au suicide et de les mettre en lien rapidement avec les ressources d'aide spécialisées en prévention du suicide. L'AQPS offre par la même occasion ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Simon.

La Ligne québécoise de prévention du suicide 1 866 APPELLE (277-3553) est disponible partout au Québec, 7 jours sur 7, 24h sur 24. Les services des intervenants qui répondent à ligne s'adressent aux personnes en détresse, aux gens inquiets pour leurs proches et aux endeuillés par suicide.

Le Québec a fait un grand pas en avant en ce qui a trait à la prévention du suicide chez les jeunes. Les taux de suicide ont en effet diminué depuis le début des années 2 000. Mais il faut poursuivre les efforts en agissant à divers niveaux : valoriser la demande d'aide, intensifier le repérage des jeunes vulnérables au suicide et offrir une intervention rapide, former les professionnels des milieux scolaires et jeunesse, proposer des campagnes de sensibilisation et faciliter l'accès aux services de psychothérapie. Puisque l'intimidation peut avoir de lourdes conséquences, la lutte contre ce phénomène est nécessaire. Il compte d'ailleurs parmi les facteurs de risque de suicide.

Au Québec, les centres de prévention du suicide ont une expertise reconnue. Leurs intervenants reconforment, conseillent et font une différence dans la vie de dizaines de milliers de personnes chaque année. Ils offrent également de la postvention dans les milieux scolaires : des services d'intervention à la suite d'un suicide dans le but de prendre soin des personnes fragilisées par le drame. Coordonnées de ces organisations : <http://www.aqps.info/besoin-aide-urgente/>.

À propos de l'AQPS

Fondée en 1986, l'Association québécoise de prévention du suicide a pour mission de promouvoir la prévention du suicide et de réduire le suicide et ses conséquences en mobilisant le maximum d'individus et d'organisations.

- 30 -

Source :

Catherine Rioux, coordonnatrice des communications, AQPS

Cellulaire : 581 888-2199

crioux@aqps.info

NOTE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

L'AQPS rappelle l'importance de traiter du suicide de façon prudente. Le sujet étant très sensible, la façon dont on le médiatise peut contribuer ou non à la prévention. Les personnes ayant des pensées suicidaires peuvent avoir tendance à imiter le geste; il faut donc limiter la contagion lorsque c'est possible de le faire. Nous le savons, le suicide est un phénomène complexe. En liant le suicide à un seul facteur, comme l'intimidation, les jeunes présentement victimes d'intimidation pourraient plus facilement s'identifier et percevoir le suicide comme une option. <http://www.aqps.info/nouvelles/traitement-mediatique-des-suicides-529.html>